

***RÉUSSIR LES ASSISES NATIONALES
POUR LA SÉCURISATION
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION***



**Samedi 24 février
De 9 heures à 16h30
Espace Niemeyer
Place du Colonel Fabien**

Assises nationales pour la sécurisation de l'emploi et de la formation

Samedi 24 février 2007 9h – 16 h 30
Espace Niemeyer
2, place du Colonel-Fabien Paris 19e (Métro Fabien)

samedi 24 février :

9 heures : Accueil
9h15 – 9h45 : Séance plénière *Présidence : F. Auguste* *Introduction : A. Obadia*
9h45 - 12h00 : Travail en atelier sur les thèmes suivants :

Premier atelier :

Principes de sécurisation de l'emploi et de la formation, contrats de travail et statut des travailleurs

Deuxième atelier :

Les institutions de la sécurisation de l'emploi et de la formation

Troisième atelier :

Nouveaux pouvoirs des salariés et des citoyens - responsabilisation sociale des entreprises.

Quatrième atelier:

Quels moyens financiers pour une sécurisation de l'emploi et de la formation?

12 h 15 : Repas
13h30 : Restitution des ateliers et débat en séance plénière

15 h 45
Intervention de
Marie-George Buffet

Nom Prénom Tél

Qualité Responsabilité

Adresse mail:

Je m'inscris à l'atelier N° 1 N°2 N°3 N°4

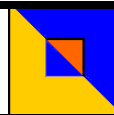
Participera au repas Ne participera pas au repas

Participation de 10 euros au repas des assises nationales du 24 février 2007

Je joins mon règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de PCF

Inscription à renvoyer à Pôle Economie—Social—Emploi—2 place du Colonel Fabien 75019 Paris ou
sbauer@pcf.fr - ☎ 01 40 40 12 78 - fax 01 40 40 12 69

Si hébergement souhaité pour la nuit de vendredi à samedi le faire connaître très rapidement auprès de Sylvie Bauer aux coordonnées ci-dessus.



Quelques extraits des relevés de discussion Des ateliers des Assises d'Iles de France

Atelier : “ Après le CPE, pour lutter contre la précarité : sécuriser et promouvoir l'emploi des jeunes. ”

Aujourd'hui, il y a une véritable division et mise en concurrence des salariés. Notamment des jeunes avec les autres salariés.

Face à cette situation, les camarades ont insisté sur l'importance des résistances, comme la lutte contre le CPE

A l'inverse des logiques libérales, **sécuriser l'insertion professionnelle des jeunes**, construire “ un CDI de sécurisation ” (comprenant un volet formation rémunérée, les incitations et les obligations fortes d'emploi des jeunes pour les entreprises et les services publics) peut être un point d'appui pour la sécurisation des parcours de l'ensemble des salariés.

A été également souligné l'importance de supprimer les contrats dits “ aidés ” qui pour la plupart ne sont qu'à l'avantage de l'employeur pour la rentabilité financière et ne servent en rien l'emploi ou la formation.

Formation initiale

La sécurisation de la formation est fondamentale car si les jeunes disposent d'un revenu stabilisé, cela les poussera à prolonger leurs études pour acquérir un haut niveau de culture générale. La question de ce revenu (notamment avec l'allocation de formation individualisée et l'allocation de recherche de premier emploi) et de nouveaux droits pour les jeunes dans tous les domaines (logements, santé, transports...), c'est la question centrale de l'autonomie des jeunes.

Formation professionnelle

L'évolution est effrayante : de 1975 à 2005, le nombre moyen d'heures de formation d'un salarié par an est passé de 60 à 30.

Insertion professionnelle des jeunes

La situation en cas d'insertion précoce est parfois dramatique.

l'exploitation des apprentis, en particulier des plus jeunes, en est un exemple : En 1ère année, les moins de 18 sont payés à 25% du SMIC ; les 18-20

ans à 41% et + de 21 ans à 53%

Le problème des stagiaires est lui aussi très préoccupant : la majorité des stagiaires occupe de véritables postes de travail sans aucune dimension pédagogique (on est formé sur le “ tas ”) et sont sous-payés voire même pas du tout. De plus le droit du travail ignore les stagiaires.

* * *

Atelier : “ Comment promouvoir l'emploi industriel et faire face aux délocalisations ”.

Cette sécurité d'emploi ne peut pas exister hors du travail, mais aussi quel type de travail ? pour quel type de société ?

Peut-on se contenter d'une société avec des emplois de services à la personne et des emplois de tourisme, ou a-t-on besoin d'industrie, d'emplois industriels avec les emplois de services à l'industrie qu'ils génèrent ?

Comment des emplois industriels structurent en profondeur l'activité économique avec ce qu'elle détermine notamment :

? Les besoins de formation, la recherche et développement etc...

? La création de richesses qui permet d'assurer les excédents nécessaires aux secteurs qui ne produisent pas : enseignement, recherche fondamentale, santé etc

Il est donc essentiel de ne pas sous-estimer l'importance déterminante de l'industrie avec la question ; quel contenu pour une politique industrielle ?

Ce qui nous guide : réponse aux besoins. Aux besoins humains des salariés et des populations.

La responsabilité sociale réelle et efficace des grands groupes donneurs d'ordres est posée vis-à-vis des PME. Le remplacement des départs à la retraite, 5 à 600.000 d'ici 2015 doit être effectif, tant en terme numérique que de qualité d'emplois.

ASSISES REGIONALES ILE DE FRANCE**« Sécurisation de l'Emploi et de la Formation »
Des luttes à la loi****Joël BIARD, syndicaliste**

L'articulation entre les luttes, les enjeux de la sécurité d'emploi et de formation et l'élaboration de la loi est fondamentale.

Pour nous, il ne suffit pas d'avoir raison mais de compter, de faire bouger les choses, de construire des rapports de forces, d'engranger des succès et des victoires.

L'essentiel des luttes revendicatives particulièrement dans les entreprises privées sont autour des questions qui touchent à la rémunération de la force de travail (salaires, qualifications, emploi) dans les entreprises publiques c'est la même chose avec les enjeux de l'emploi, de la défense et avenir du service public.

Les enjeux des sécurisations dans la société, de la sécurisation « emploi et formation » vont beaucoup compter dans le résultat de l'élection présidentielle.

J'ai l'impression que celles et ceux qui vont être reçus comme faisant des propositions dans ce domaine, utiles, efficaces et crédibles, en lien avec quel projet de société, particulièrement à gauche, vont être perçus.

Face à l'insécurité sociale, la précarisation énorme, à la souffrance au travail, l'exigence de sécurité, est plus dans les têtes que dans les actions, les luttes.

Comment travailler le passage des exigences existantes dans les têtes aux luttes et votes, le moment venu. D'autant que la fatalité, la souffrance vécues au travail, constituent des obstacles du passage, du ressenti, du perçu, du souhaitable à la revendication et à l'action, aux luttes, au possible.

La politisation des enjeux du travail par le MEDEF, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, donc de la confrontation entre le capital et le travail peut nous y aider, en tout cas nous ouvrir un espace

plus large aux débats et à une prise nouvelle de conscience.

Cela implique que le PCF ne se comporte pas comme un syndicat. **Nous devons politiser les enjeux sociaux, dans la campagne en portant nos propositions et en clarifiant les propositions et attitudes des autres pour rassembler dans l'action et le vote, pour battre la droite et faire reculer l'extrême droite.**

Cela implique d'aborder notre démarche en cohérence et en lien avec le vécu des salariés du public et du privé. En ce sens, aborder la proposition de sécurité d'emploi et de formation en lien avec le besoin d'éradiquer le chômage ; la nature des emplois et activités à créer ; le combat contre le CNE. Mais aussi, quel apport de cette proposition avec le besoin d'autres rapports PME et grandes entreprises quand nous savons que 52 % de l'emploi en Ile de France est sous la coupe des multinationales. Quel rapport entre cette proposition et le fait que l'Ile de France s'appauvrit par rapport à la province et devient la région (2005) la plus inégalitaire de France.

Cette cohérence doit aussi prendre à bras le corps la question des pouvoirs, de la reconnaissance des syndicats, de leurs moyens, du droit des salariés et des institutions représentatives des personnels. Cette cohérence doit prendre aussi en compte les financements, la répartition des richesses, de la valeur ajoutée et aussi un besoin de cohérence de tous les acteurs politiques communistes (rôle des élus).

La co-élaboration de la loi avec les salariés et tous les syndicalistes, les élus, doit se réaliser en multipliant des initiatives, des débats, et en politisant les enjeux sociaux. Pour y contribuer des supports de masse sont nécessaires.



Quelques extraits des relevés de discussion Des ateliers des Assises d'Ile de France

Atelier : “ Après le CPE, pour lutter contre la précarité : sécuriser et promouvoir l'emploi des jeunes. ”

Aujourd'hui, il y a une véritable division et mise en concurrence des salariés. Notamment des jeunes avec les autres salariés.

Face à cette situation, les camarades ont insisté sur l'importance des résistances, comme la lutte contre le CPE

A l'inverse des logiques libérales, **sécuriser l'insertion professionnelle des jeunes**, construire “ un CDI de sécurisation ” (comprenant un volet formation rémunérée, les incitations et les obligations fortes d'emploi des jeunes pour les entreprises et les services publics) peut être un point d'appui pour la sécurisation des parcours de l'ensemble des salariés.

A été également souligné l'importance de supprimer les contrats dits “ aidés ” qui pour la plupart ne sont qu'à l'avantage de l'employeur pour la rentabilité financière et ne servent en rien l'emploi ou la formation.

Formation initiale

La sécurisation de la formation est fondamentale car si les jeunes disposent d'un revenu stabilisé, cela les poussera à prolonger leurs études pour acquérir un haut niveau de culture générale. La question de ce revenu (notamment avec l'allocation de formation individualisée et l'allocation de recherche de premier emploi) et de nouveaux droits pour les jeunes dans tous les domaines (logements, santé, transports...), c'est la question centrale de l'autonomie des jeunes.

Formation professionnelle

L'évolution est effrayante : de 1975 à 2005, le nombre moyen d'heures de formation d'un salarié par an est passé de 60 à 30.

Insertion professionnelle des jeunes

La situation en cas d'insertion précoce est parfois dramatique.

l'exploitation des apprentis, en particulier des plus jeunes, en est un exemple : En 1ère année, les moins de 18 sont payé à 25% du SMIC ; les 18-20

ans à 41% et + de 21 ans à 53%

Le problème des stagiaires est lui aussi très préoccupant : la majorité des stagiaires occupe de véritables postes de travail sans aucune dimension pédagogique (on est formé sur le “ tas ”) et sont sous-payé voire même pas du tout. De plus le droit du travail ignore les stagiaires.

* * *

Atelier : “ Comment promouvoir l'emploi industriel et faire face aux délocalisations ”.

Cette sécurité d'emploi ne peut pas exister hors du travail, mais aussi quel type de travail ? pour quel type de société ?

Peut-on se contenter d'une société avec des emplois de services à la personne et des emplois de tourisme , ou a-t-on besoin d'industrie, d'emplois industriels avec les emplois de services à l'industrie qu'ils génèrent ?

Comment des emplois industriels structurent en profondeur l'activité économique avec ce qu'elle détermine notamment :

? Les besoins de formation, la recherche et développement etc...

? La création de richesses qui permet d'assurer les excédents nécessaires aux secteurs qui ne produisent pas : enseignement, recherche fondamentale, santé etc

Il est donc essentiel de ne pas sous estimer l'importance déterminante de l'industrie avec la question ; quel contenu pour une politique industrielle ?

Ce qui nous guide : réponse aux besoins. Aux besoins humains des salariés et des populations.

La responsabilité sociale réelle et efficace des grands groupes donneurs d'ordres est posée vis-à-vis des PME. Le remplacement des départs à la retraite, 5 à 600.000 d'ici 2015 doit être effectif, tant en terme numérique que de qualité d'emplois.

La recherche et développement dans l'industrie doit être à un tout autre niveau. Elle n'atteint que 18 milliards d'euros en 2001 soit moins de 1,5% du PIB du fait des contraintes financières et de l'exigence de forts taux de rentabilité du capital.

La question des coûts réels de délocalisation est venue dans le débat.

Le " coût " social n'est pas la raison essentielle des délocalisations à l'exemple de l'automobile 11% des " coûts " en France contre 14% en Allemagne 1ere exportatrice au monde.

En fait, si les cotisations sociales représentent 124 milliards d'euros, c'est à comparer au coût du capital : 225 milliards d'euros avec 50% des investissements délocalisés vers le nord (EU....)

La question des outils pour sécuriser l'emploi est posée :

- Politique industrielle porteuse d'emplois
- Financements
- Droits nouveaux

* * *

Atelier " Pour répondre aux besoins : développer l'emploi dans les services publics-service public "

6 millions de salariés

Formidables outils d'innovation, de solidarité, de réponse aux besoins sociaux de la majorité de la population. Leur contenu, leur place, leur rôle, leur proximité, la présence humaine, les statuts et droits des personnels, les conditions d'accueil, de service rendu aux usagers ou de formation répondant aux besoins, leur financement, leur implantation, l'aménagement du territoire, la prise en compte de l'environnement doivent être à l'image de la société pour laquelle on se bat.

9 propositions s'inscrivant dans une dynamique de transformation sociale, donc pas de statu quo pour :

Un programme de conversion emplois précaires en emplois sous statut, donc une relance de la promotion, de l'implantation, du financement sous contrôle des salariés, des citoyens et des élus ; besoin de **pouvoirs nouveaux**, cela en développant des convergences d'interventions salariales et citoyennes

Créer un grand service public et social de l'emploi et de la formation

- éradiquer la précarité

- réformer radicalement l'ANPE, l'UNEDIC, L'AF-PA etc..., le service public de la formation initiale et continue

Une grande réforme de la fiscalité

- réduire le poids de la TVA sur les ménages

- réformer l'impôt sur le revenu

L'impôt mérite mieux que la démagogie. C'est l'outil permettant de dégager des ressources pour financer les investissements publics porteurs d'avenir

Une réforme de la taxe professionnelle et du financement de la protection sociale, incitative pour une politique créatrice d'emplois, de qualifications et de progrès salariaux

Une sécurisation du statut de la Fonction publique ; un statut facilitant la réponse aux besoins de mobilité, de promotion des carrières avec un droit accru à la formation ; partie prenante d'une sécurisation à l'échelle du pays

Cette question revêt une dimension européenne pour sécuriser les statuts. Etablir des coopérations, des complémentarités prenant en compte les besoins d'aménagement du territoire, de besoins environnementaux (exemple le fret)

La responsabilité de l'Etat,

Tout cela nécessite **un pôle bancaire financier public**, développant une nouvelle mission du service public du crédit, afin de sécuriser l'emploi et la formation

Lien sur l'atelier Emplois jeunes

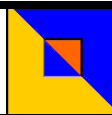
<http://docushare.dmz.pcf.fr/dscgi/ds.py/GetRepr/File-2659/html>
<http://docushare.dmz.pcf.fr/dscgi/ds.py/GetRepr/File-2660/html>

Lien sur l'atelier Emplois industriels

<http://docushare.dmz.pcf.fr/dscgi/ds.py/GetRepr/File-2661/html>
<http://docushare.dmz.pcf.fr/dscgi/ds.py/GetRepr/File-2663/html>

Lien sur l'atelier Services publics

<http://docushare.dmz.pcf.fr/dscgi/ds.py/GetRepr/File-2662/html>
<http://docushare.dmz.pcf.fr/dscgi/ds.py/GetRepr/File-2664/html>



***En clôture des
Assises nationales pour la sécurisation
de l'emploi et de la formation***

INVITATION

Samedi 24 février 2007

Espace Niemeyer

2, place du Colonel-Fabien Paris 19e (Métro Fabien)

15 h 45

Marie George Buffet

Marie George Buffet, s'appuyant sur tout le travail d'élaboration, mené depuis 3 mois dans les Assises locales et régionales, et sur les apports des Assises nationales du 24 février, précisera dans son intervention, à 15 h 45, sa démarche et ses propositions pour une sécurisation de l'emploi et de la formation, les points de confrontation avec les autres candidats.

Elle reviendra aussi sur le débat qui, aujourd'hui, est au centre de la campagne: celui des moyens financiers à mobiliser pour mettre en oeuvre les engagements.

Elle traitera aussi les autres exigences pour réussir: celles de nouveaux pouvoirs pour les salariés dans les entreprises, de nouvelles institutions de sécurisation ainsi que le besoin de grandes luttes pour porter de telles transformations.



*DÉCLARATION DE MARIE-HÉLÈNE AMIABLE, MAIRE DE BAGNEUX
ET CATHERINE MARGATE, MAIRE DE MALAKOFF, CONSEILLÈRE GÉNÉRALE*

THALÈS: LORSQUE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT OUBLIE LES HOMMES ET LES TERRITOIRES

Qui pourrait reprocher à un grand groupe industriel de chercher à se développer? Certainement pas les Maires que nous sommes, profondément attachées à ce que les activités et l'emploi maintiennent nos communes et permettent aux populations de travailler au plus près de leur domicile.

Mais s'agit-il encore de développement, lorsque Thalès décide de rayer d'un trait de plume la majorité de ses sites dans les Hauts de Seine dont elle était l'un des plus gros employeurs, bénéficiant de fonds publics dans le cadre des pôles de compétitivité et des aides aux entreprises?

Les choix stratégiques de Thalès depuis plusieurs années conduisent cette entreprise à privilégier la rentabilité financière, à externaliser en Australie, en Asie et à sacrifier les personnels hautement qualifiés de ses lieux d'implantation, en région parisienne notamment. Bagneux et Malakoff se sont battues des années durant, avec un certain succès, pour faire reculer l'échéance de départ des sites implantés dans ces villes.

Après avoir confirmé son départ définitif de Bagneux (plus de 2 000 emplois), c'est maintenant les 200 salariés de Montrouge et les 554 de Malakoff

qui sont touchés.

Cette logique est contraire aux intérêts économiques de la France, au développement durable et au rapprochement domicile-travail, aux nécessaires moyens donnés aux collectivités territoriales pour développer leur territoire (près de deux millions d'euros de perte de Taxe Professionnelle pour la communauté d'agglomération à laquelle appartiennent nos deux villes).

Nous refusons cette logique. Nous sommes porteuses d'autres choix: ceux qui permettent aux hommes et aux femmes de vivre dignement de leur travail, de leurs compétences mises au service de la collectivité. Les salariés doivent bénéficier de nouveaux droits, notamment en ce qui concerne les décisions essentielles de l'entreprise comme ses choix industriels et d'investissement ou les délocalisations.

Les fonds publics doivent aller au développement de l'emploi, leur utilisation doit être contrôlée. Aux côtés des salariés, nous refusons de nous résigner devant cette logique de rentabilité financière et de profit, véritable rouleau compresseur qui écrase tout ce qui fait la richesse de notre pays.

*COMMUNIQUÉ DE JANINE JAMBU,
DÉPUTÉE DE BAGNEUX-MALAKOFF-MONTROUGE*

THALÈS DÉSERTE LA CIRCONSCRIPTION, 2 750 EMPLOIS EN JEU!

« Je viens d'apprendre qu'après le site de Bagneux, qui comptait près de 2 000 salariés, ce sont les sites de Malakoff et Montrouge, soit 750 salariés, qui seraient désertés fin 2007 par l'entreprise Thalès. Ainsi, sous l'effet des restructurations successives, alors que l'Etat détient encore 30% du capital de Thalès et que des fonds publics ont été alloués à l'entreprise pour développer des « projets compétitifs », des milliers d'emplois qualifiés disparaissent de nos communes.

Les salariés concernés voient ainsi leur emploi, leur vie familiale, leurs perspectives bouleversées. Les finances locales, l'activité économique et commerciale, les populations des communes délaissées en subissent négativement les conséquences.

Cela suffit. Il faut contester la toute puissance des actionnaires guidés par l'indice de rentabilité; le gouvernement, le conseil Général, présidé par le Ministre-Candidat UMP doivent oeuvrer au maintien des emplois dans notre circonscription.

J'apporte mon soutien aux salariés, à leurs organisations syndicales et aux élus locaux qui agissent pour le maintien de Thalès et la défense des emplois.

29 janvier 2007